
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 257. — Quarante-Heures, 267

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Noël, 258. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Lumière électrique, 260. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 261. — Feu le Sénateur Landry, 263. — VARIÉTÉS: Refuge des pécheurs, 264.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : Honneur à l'Eglise, 268.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 décembre. — LES SS. INNOCENTS, mart. *dm. 2 cl.*
 Lundi, 29. — S. THOMAS de Cantorbéry, év. et mart.
 Mardi, 30. — Du Dim. dans l'oct.
 Mercredi, 31. — S. SYLVESTRE I, pape et conf.
 Jeudi, 1 janvier. — CIRCONCISION DE N. S. J. C., *2 cl.*
 Vendredi, 2. — Octave de S. Étienne, *simpl.*
 Samedi, 3. — Octave de S. Jean, *simpl.*
 Dimanche, 4. — Dim. dans l'oct. S. NOM DE JÉSUS.

QUARANTE HEURES

29 décembre, Sanatorium Mastal. — 31, Missionnaires de Marie. — 2 janvier, Le Saint-Rosaire (Beaupré). — 4, Dominicaines (Séminaire).

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

NOËL

Des écrivains de toutes langues se sont exercés, depuis vingt siècles, à chanter, en prose et en vers, l'adorable mystère de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Aucun d'eux n'a pu atteindre, quel qu'ait été son génie, à la simplicité et à la grandeur de cette page d'Évangile :

En ce temps-là, on publia un édit de César-Auguste, qui ordonnait de faire le dénombrement des habitants de toute la terre. Ce premier dénombrement se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie. Et chacun allait se faire enregistrer dans la ville dont il était originaire. Joseph, étant de la maison et de la famille de David, partit donc de Nazareth, ville de Galilée, et vint en Judée, à la ville de David appelée Bethléem, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, l'époque de ses couches arriva. Elle mit au monde son premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. Or, il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs et qui veillaient tour à tour à la garde de leur troupeau. Tout à coup un Ange du Seigneur leur apparut, et une clarté céleste les environna : ce qui leur causa une extrême frayeur. Alors l'Ange leur dit : Ne craignez point, car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie ; c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et vous le reconnaîtrez à cette marque : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. Au même instant, une troupe nombreuse d'Esprits célestes se joignit à l'Ange, et louait Dieu en disant : Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. (S. Luc II, 1-14.)

Devant cette page divine, on s'incline, on adore et on remercie.
O admirabile commercium ! . . .

Le P. Jacques Nouet, dans son beau livre sur Jésus-Christ, nous dit que " les Patriarches de l'Ancien Testament avaient

épuisé toutes les larmes de leurs yeux, et tous les soupirs de leur cœur, pour hâter la naissance de Jésus, sans pouvoir obtenir cette faveur. Tantôt, ils s'adressaient au ciel et, par une sainte impatience, ils souhaitaient qu'il se brisât pour donner un passage plus libre et plus ouvert à leur Messie tant désiré : "Ouvrez les cieux, Seigneur, descendez. Tantôt, ils s'adressaient à leur chère Sion, et lui demandaient quand elle leur donnerait un Sauveur : "Qui de Sion donnera le salut d'Israël?" Tout le temps de l'Avent, nous avons répété avec l'Église ces appels sublimes : *Rorate celi desuper, et nubes pluant Justum!*" Mais, plus heureux, et pourtant moins dignes que les saints patriarches, nous pouvons chanter, aujourd'hui, avec une sainte allégresse : "Puer natus est nobis". Miséricorde infinie d'un Dieu Sauveur qui nous confond !

Pour recueillir tous les fruits de cette miséricorde de l'Enfant-Dieu, il nous faut la charité et l'humilité des bergers de Bethléem : "Transeamus usque Bethleem ut videamus hoc verbum." Et l'Évangile nous dit que les bergers se mirent tout de suite en marche dans la direction indiquée par l'Ange : "festinantes". Cette promptitude dans l'obéissance est bien la marque des hommes de bonne volonté auxquels est promise la paix de Noël, cette paix de l'intelligence, du cœur et des sens qui fait du vrai serviteur de Dieu, fût-il le plus humble, un fort que les pires tempêtes ne peuvent effrayer. Mais la prompte ferveur des bergers était due beaucoup à leur vigilance : "erant vigilantes". Ces êtres simples et droites ne s'étaient jamais abandonnées au sentiment d'une fausse sécurité ; ils avaient toujours gardé l'œil ouvert sur les dangers de la nuit. Or, il y a, aussi, pour les âmes chrétiennes, l'heure des ténèbres : c'est l'heure des passions, l'heure où le démon travaille à nous faire placer nos intérêts personnels au-dessus des intérêts de Dieu, à nous faire prendre l'orgueil pour la liberté, la jouissance pour le repos, et surtout, — ruse suprême, — l'erreur pour la vérité. Ayons toujours l'œil ouvert sur les dangers de la nuit, si nous voulons toujours marcher comme les bergers, dans le sillon lumineux de l'étoile de Bethléem. Et, comme celle des bergers, notre vigilance sera récompensée par l'Enfant-Dieu "invenerunt Mariam, et Joseph, et Infantem positum in præsepio." On peut aller à la Crèche sans trouver Jésus.

Hélas ! en effet, que d'hommes, en ce saint temps de Noël, passent devant l'Étable de Bethléem sans y voir autre chose qu'une légende enfantine, sans y faire la belle profession de foi anticipée du prophète Isaïe : "*Vraiment vous êtes un Dieu caché !*" Les yeux voilés par l'incrédulité, s'ils n'ont pas la foi, ou par le péché, s'ils sont chrétiens, ils passent devant le Rédempteur du monde comme devant un inconnu. Quelques-uns même blasphèment sa pauvreté sublime. Plaignons ces pauvres âmes dévoyées qui restent aveugles à la lumière de Dieu ; et demandons à l'Enfant-Dieu de dissiper leur orgueil par son humilité.

En ce temps de bénédictions, ouvrons nos âmes toutes grandes à la clarté céleste qui descend sur le monde des hauteurs de Bethléem ; humblement prosternés devant la Crèche sainte, répétons pieusement avec l'Église les paroles d'Isaïe : "*Un enfant nous est né, et un Fils nous est donné*", nous rappelant que ce nouveau-né couché sur la paille, c'est "l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la Paix, Celui par lequel tout a été créé et sans lequel rien n'a été fait de tout ce qui a été fait"; et, adorant avec la plus profonde humilité le Tout-Puissant notre Rédempteur enveloppé de langes, disons-lui avec le saint roi David : "*Seigneur, vous avez mis mon salut dans mes mains... Sauvez-moi, mon Dieu, pour la gloire de votre nom.*"

A. H.

LITURGIE ET DISCIPLINE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Q.— La lumière électrique est permise à l'autel seulement "ad depellendas tenebras". Dans ce cas, serait-il permis d'avoir deux appliques, attachées aux montants du tabernacle, uniquement pour éclairer le prêtre aux messes matinales d'hiver ?

R.— A une semblable question, *l'Ami du Clergé* (1919, page 992) a répondu : "Le respect dû au Saint-Sacrement présent au tabernacle s'oppose à ce qu'on attache à ses parois extérieurs des appliques électriques, destinées à éclairer l'officiant, quand besoin est, pour l'accomplissement de ses fonctions. C'est une conséquence directe et *a fortiori* du décret ordonnant d'éliminer la coutume courante en certains pays de placer des reliques des

saints au-dessus du tabernacle, "ita ut idem tabernaculum pro basi inserviat." (S. C. R., 3 avril 1821, n. 2613, ad 3.) Et en effet, dit Cavalieri, il ne convient pas qu'une servitude quelconque soit attachée à la tente même où Dieu habite (t. IV, c. 6, déc. 13, n. 1)."

Tâchez donc de trouver un autre moyen d'installer vos appliques d'éclairage, non cultuelles.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Ordination.—Vendredi soir, le 19 décembre, dans la chapelle de l'archevêché, Son Éminence le cardinal Bégin a donné la tonsure aux séminaristes suivants : MM. les abbés J.-E. McGrath, du diocèse de Little-Rock, É.-U., Aurèle Hébert, du diocèse de Québec, Michel Rooney et Michel Francis, du diocèse de Charlottetown, James Hill et William Wallace, du diocèse de Chatham, N.-B., Lawrence Lørke, du diocèse de Green-Bay, É.-U. RR. FF. Walter Gendreau et François Cashen, des Pères de Ste-Croix.

Samedi matin, le 20, dans la chapelle extérieure du Séminaire, S. E. le Cardinal conférait les deux premiers ordres mineurs aux RR. FF. Sinaï Chassé, Joseph Martin, Walter Gendreau, Alphonse de Montigny, Eustache Gagnon, Alp. Métivier, Joseph Beaudry, François Cashen, des Pères de Ste-Croix, et à M. l'abbé J.-E. McGrath, du diocèse de Little-Rock.

Ont été élevé au sous-diaconat : MM. les abbés Ludger Arteau, Noël Dion, Zoël Lambert, Camille Morissette, Joseph Touzin, Gédéon Matte, Edmond Simard, du diocèse de Québec ; et William Monaghan, du diocèse de Charlottetown.

Ont reçu la prêtrise : les RR. FF. Léonidas Moreau, Ed. Cyr, Arthur Théoret, Victor Deguire, Camille Dorion, des Pères de Ste-Croix.

Dimanche matin, le 21, à la Basilique, Son Éminence a donné les deux derniers ordres mineurs aux RR. FF. Sinaï Chassé, Joseph Martin, Walter Gendreau, Alphonse de Montigny, Eustache Gagnon, Alph. Métivier, Joseph Beaudry et François Cashen, des Pères de Ste-Croix.

Ont reçu le diaconat : MM. les abbés Ludger Arteau, Noël Dion, Zoël Lambert, Camille Morissette, Joseph Touzin, Gédéon Matte, Edmon Simard, du diocèse de Québec, P.-A. Dusablon et Ernest Jacob, du diocèse des Trois-Rivières, et William Monaghan du diocèse de Charlottetown.

Vêtire et profession religieuse.—Lundi après-midi, le 15 décembre, M. le chanoine J. Gignac, directeur du Grand Séminaire, a

présidé une profession religieuse et une cérémonie de vêtue à l'Hospice des Sœurs de la Charité.

Ont prononcé leurs premiers vœux annuels : Mélanie Cyr, de New-Richmond, en religion Sœur Ste-Félicienne ; Agathe Bouillé, de Deschambault, en religion Sœur Marie des Martyrs ; Albertine Harvey, de St-Fidèle, en religion Sœur Marie de Pitié ; Marie-Thérèse Perrault, de Québec, en religion Sœur Ste-Thérèse du Carmel ; Berthe Paris, de Deschambault, en religion Sœur Marie des Archanges ; Rose-Anna Moffette, de lac Mégantic, en religion, Sœur Ste-Fabiola, choristes.

Régina Drouin, de St-Ferréol, en religion Sœur St-Jovite, auxiliaire.

Ont revêtu le Saint-Habit :

Angéline Boutet, de Deschambault, en religion Sœur St-Emilas ; Marie-Jeanne Breton, de St-Michel, en religion Sœur St-François-Régis ; Julia Lamontagne, de St-Nérée, en religion Sœur Ste-Henriette ; Albina Lambert, de St-Joseph, Beauce, en religion Sœur St-Odilon ; Joséphine Jacques, de St-Jean Deschailons, en religion Sœur Marie du Père Éternel ; Antonia Nard, de Deschambault, en religion Sœur St-Jean du Calvaire, choristes.

Angéline Labonté, de St-Pierre-de-Broughton, en religion Sœur Ste-Prudence, auxiliaire.

Mardi matin, au même endroit, Mgr Rouleau, principal de l'École normale Laval, assisté de MM. les abbés U. Perron, aumônier de la Communauté, et E. Jobin, de l'*Action catholique*, a présidé à une profession religieuse.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels :

Éva Gingras, de St-Nicolas, en religion Sœur Ste-Zélia ; Joséphine Cosselin, de Québec, en religion Sœur Ste-Gérardine ; Marie-Louise Voisine, de St-Pascal, en religion Sœur Ste-Anna, choristes.

Angèle Beaulieu, de Sayabec, en religion Sœur St-Romain, Aimée Berger, de St-Fabien, en religion Sœur St-Pierre de Vérone ; Espérance Lessard, de Ste-Rose-de-Watford, en religion Sœur St-Vénérand, auxiliaires.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Rouleau.

Assistaient au chœur : MM. les abbés C.-H. Tessier, aumônier de la Communauté, et A. Dumais, curé de Ste-Louise.

Départ pour l'Europe.— Le R. Père Alexis, capucin, est parti pour St-Jean, N.-B., où il s'embarquera à bord de l'"*Empress of France*", pour l'Europe.

Outre le volume qu'il se propose de publier là-bas, il fera quelques études sur les répercussions sociales de la guerre, particulièrement en France.

Décès d'une supérieure provinciale. — La révérende Mère Marie Helena, née Adèle Lilas, supérieure provinciale au Canada des religieuses de Saint-François d'Assise de Lyon, est décédée au couvent de l'Enfant-Jésus, Beauce, mardi le 9 décembre.

Aux prières.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Joseph Blais, décédé à Québec, samedi le 20 décembre, à l'âge de 80 ans. Le défunt était le père de MM. les abbés L.-P. Blais, du Séminaire, Ariste Blais, du diocèse de Montréal, et du R. Père Albert Blais, des Pères de Ste-Croix.

FEU LE SÉNATEUR LANDRY

Québec a fait, mardi, au sénateur Philippe Landry des funérailles dignes de son rang, de son noble caractère et du rôle important qu'il a joué dans la vie publique canadienne.

Cet hommage suprême était mérité hautement. Descendant d'une famille où les âmes se trempent comme l'acier dans le vigoureux sang breton d'Acadie, Philippe Landry était né pour la lutte ; et " la peur de vivre " n'eut jamais de prise sur ce caractère intrépide. Il fut de toutes les grandes batailles qui ont marqué l'histoire canadienne des derniers cinquante ans ; et son amour intransigeant de la justice et du droit lui fit épouser généreusement plus d'une cause malheureuse. Les honneurs n'obscurcirent jamais, chez lui, la vision du devoir ; les richesses n'amollirent jamais sa vigueur native et laissèrent, jusqu'à la fin, à son dévouement toute sa belle intégrité. Les chemins tortueux lui répugnaient, et les coups qu'il portait étaient des coups droits, s'ils étaient parfois rudes. Une fois engagé dans la lutte, rien ne pouvait le faire fléchir ; et il porta jusqu'au pied du trône pontifical et jusqu'au pied du trône d'Angleterre des revendications que sa conscience jugeait équitables.

Philippe Landry aime ardemment et sert couragement la justice. La question des écoles du Manitoba et la question des écoles de l'Ontario ont trouvé en lui, à quinze ans de distance l'une de l'autre, un champion absolument désintéressé et indomptable. Conservateur de doctrine et de parti, il défendit l'enseignement catholique contre les injustices du ministère libéral Greenway et l'enseignement français contre les empiètements du ministère conservateur Whitney. Dans ces deux mémorables campagnes, des hommes sérieux ont exprimé des doutes sur la sûreté de certains coups qu'il y porta avec sa vaillance et son

ardeur coutumières. Mais personne n'a jamais pu mettre en doute la noblesse et la parfaite sincérité de ses convictions.

Philippe Landry avait reçu d'un père profondément chrétien,— et ce fut là son plus précieux héritage,— une foi intrépide. Cette foi simple, droite et forte, s'affirmait partout, dans la rue comme au foyer, devant les incrédules comme devant les catholiques, au parlement comme à l'église ; c'était une foi virile : Philippe Landry n'a jamais rougi de Jésus-Christ.

A la mémoire de ce franc et énergique catholique et de ce patriote éminent, nous offrons l'hommage de notre sincère admiration ; et nous prions sa famille éplorée de vouloir bien agréer nos respectueuses sympathies.

A. H.

VARIÉTÉS

REFUGE DES PÊCHEURS !

C'était au milieu de la nuit ; il allait et venait, fébrile, le long du corridor de son appartement, ne pouvant se résoudre à prendre le repos dont il avait pourtant grand besoin, car ses nerfs, surexcités par les émotions de la journée, étaient tendus à l'excès et son cœur battait violemment sous l'empire d'une agitation qu'il ne pouvait maîtriser.

Il rentra dans sa chambre et, tout habillé, se jeta sur son lit, après avoir relevé la flamme de la grosse lampe qui éclaira, comme une ampoule lumineuse, les coins les plus obscurs de la pièce. Enfin rassuré, il ferma les yeux et tenta de dormir.

Vains efforts ! la scène du matin se reproduisait devant ses yeux clos, comme s'il la voyait encore au grand soleil qui rayonnait par les fenêtres grandes ouvertes de la chambre où tout cela s'était passé ; dans son souvenir intense et constant, il ne voyait plus ni la pièce, ni le soleil, ni les lumières, ni les fleurs ; il ne voyait que la main du prêtre tenant une forme fragile et blanche, devant laquelle tous étaient inclinés dans un recueillement profond ; sa violente colère, son apostrophe indignée n'avait troublé personne, comme s'il y avait eu là une Majesté devant laquelle lui n'était rien. Et, de nouveau, s'agitant sur sa couché, il disait : " Qui me délivrera de cette obsession ridicule ? Je ne veux plus voir cette Hostie blanche, insignifiante, qui n'est rien... rien... je veux dormir ".

Il ne dort point... Que ses yeux fussent fermés ou ouverts il voyait toujours la forme fragile, blanche et pure qu'il avait insultée.

Or voici ce qui s'était passé.

La mère de ce riche négociant étant tombée gravement malade, il n'osa pas, car il avait un grade dans la franc-maçonnerie, faire venir des Sœurs pour la soigner ; cependant, comme les hommes célèbres de notre époque, il convenait de leur supériorité en douceur et en dévouement, choses très appréciées des malades, et il résolut de faire donner à sa mère une chambre dans une maison hospitalière tenue par des religieuses ; bien d'autres, aussi anti-cléricaux que lui, en avaient fait autant. Il alla trouver la Supérieure de la maison choisie, et lui tint à peu près ce discours : " Madame, je vous confie ma mère pour qu'elle soit entourée des meilleurs soins ; je la crois très-malade et incapable de guérir, mais, ni elle, ni moi, ne voulons être ennuyés des mômeries religieuses qui entourent l'agonie des catholiques : je vous défends de parler de ces choses à ma mère, je veux qu'elle meure en paix."

La Supérieure allait peut-être répondre que mourir en paix était plutôt le fait de ceux qui demandent les secours religieux pour se préparer à paraître devant Dieu ; elle n'en eut pas le temps : le personnage termina par un : " Je vous salue, Madame ". Et il s'éloigna, faisant retentir les dalles de son pas sonore.

Or la malade, qui, depuis de longues années, ne pensait ni à Dieu, ni à son âme, ni à la mort, ni à l'éternité, avait une sœur très pieuse ; celle-ci écrivit à un saint religieux : " J'apprends que ma sœur, très gravement malade, est soignée dans la maison de santé des Sœurs H. . . de la rue B. . . ; je vous supplie d'aller la voir et de la réconcilier avec Dieu. Faites tout ce que vous suggérera votre cœur d'apôtre, mes plus ferventes prières vous accompagnent "

Une heure après avoir lu ces lignes, le prêtre demandait à voir la malade. La Supérieure fut avertie : " Hélas ? monsieur l'abbé, il n'y a rien à faire ; son fils a défendu toute tentative et elle ne parle de rien "

— Est-elle en danger ?

— Elle peut être enlevée subitement d'un instant à l'autre ; le médecin nous a prévenues et son fils ne la quitte pas.

— Ma Sœur, nous devons faire tout notre possible pour secourir cette âme. A quelle heure arrive son fils ?

— Chaque matin, entre huit et neuf heures.

— Cela suffit. Soyez tranquille, je ne lui proposerai rien, mais, j'ai promis à sa sœur d'aller la voir . . . J'irai "

Le lendemain, sept heures venaient de sonner, quand le prêtre se présenta, demandant à parler à Mme G.

Il frappa résolument à la porte de sa chambre ; une Sœur vint ouvrir : " Un prêtre !" cria-t-elle effarée, car elle savait bien les recommandations faites à son sujet.

“ Madame, dit-il en entrant aussitôt, je viens de la part de Madame votre sœur, elle est inquiète de votre santé, m’a demandé d’aller vous voir et de lui donner de vos nouvelles.

— Je vous remercie, Monsieur ; veuillez vous asseoir. Vous connaissez ma bonne Aline ? c’est une excellente créature ; mes enfants ne l’ont jamais aimée, et, peu à peu, l’ont éloignée de moi ; nous avons suivi des routes si différentes.

— En tout cas, Madame, elle paraît vous aimer beaucoup, car elle désire ardemment votre guérison.

— Pauvre chère Aline !”

Puis, brusquement, la malade tourne le dos au prêtre et met son visage du côté du mur où s’appuie son lit.

Le bon religieux pense qu’il est temps de partir ; il se lève : “ Me permettez-vous, Madame, de revenir et de donner de temps à autre des nouvelles de votre santé à Madame votre sœur ? . . .

La malade se retourne, le regarde un instant sans parler, puis vivement :

“ Je désire . . . oh ! je désire !

— Qu’est-ce donc, Madame ? Si je puis réaliser votre désir je serai si heureux . . .

— Je désire, je *veux* me préparer à bien mourir.

— Rien n’est plus facile, Madame, indiquez-moi l’adresse du prêtre que vous désirez voir, et je vais l’aller chercher.

— Je *veux* me réconcilier avec Dieu, ce matin, tout de suite ; vous êtes prêtre, cela suffit ”.

Quand sa confession fut achevée : “ Et maintenant, maintenant, dit-elle, joignant les mains avec ferveur, est-ce que je pourrais ? il y a quarante-deux ans que je n’ai pas communié !

— Oui, certes ; et Notre-Seigneur désire, plus encore que vous-même, revenir prendre possession de votre âme pour la garder toute l’éternité.”

Le prêtre sort et dit aux Sœurs, stupéfaites, de préparer vivement l’autel, pendant qu’il va chercher le saint Sacrement à la chapelle.

Quand il revient, la table de la malade disparaît sous les fleurs et les lumières ; il dit un mot d’espérance et de foi à la pauvre femme dont les yeux agrandis et brillants de joie expriment l’attente et l’amour. Enfin, tenant entre ses doigts l’Hostie consacrée, il l’élève en disant : *Ecce Agnus Dei !* Voici l’Agneau de Dieu, chargé des péchés du monde.”

Soudain, l’escalier tremble sous des pas précipités, a porte de la chambre s’ouvre avec fracas, un homme est sur le seuil, le chapeau sur la tête, ivre de colère : “ C’est infâme ! c’est ignoble ! ce que vous faites ”, cria-t-il au prêtre, qui reste immobile, silencieux, les yeux fixés sur la fragile enveloppe qui voile l’Agneau

divin. Les invectives s'accroissent. Et la malade interrompt d'une voix ferme et très douce :

“ Pierre, sors ! tu reviendras tout à l'heure ”.

L'homme se retire, en fermant la porte avec violence ; il va et vient comme un lion en cage dans l'étroit corridor.

“ *Ecce Agnus Dei !* continue le prêtre... Que le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle.”

Après la communion, le bon religieux ajoute quelques paroles pour aider la malade dans son action de grâces ; puis, il murmure tout bas : “ Maintenant que le bon Dieu est tout à vous, demandez-lui qu'Il donne à votre fils le bonheur dont vous jouissez.

— Oh ! oui, dit-elle avec ferveur... Sainte Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous !”

Puis il sort et se retrouve en face du sectaire furieux, qui l'injurie à nouveau : “ Monsieur, répond le prêtre, ce que j'ai fait, je l'ai fait à la demande de Madame votre mère ; veuillez respecter la liberté de sa conscience et de la mienne, comme je respecte la vôtre.”

Pierre est rentré chez sa mère, la colère dans les yeux, la rage dans le cœur ; et, quand il la voit si calme dans le recueillement de son pâle visage, il s'arrête, interdit.

“ Pierre, dit-elle gravement, c'est moi qui ai voulu me réconcilier avec Dieu avant de paraître devant Lui. Tu as fait une scène inconvenante, tu as été injuste ”.

Il balbutia quelques excuses mêlées de paroles impies ; il n'avait pu voir de sang-froid cette comédie.

“ Tais-toi ; tu parles de ce que tu ignores... O Marie, re uge des pécheurs, priez pour nous ”.

Il ne peut rester dans cette chambre : les paroles qu'il entend, le parfum de paix qu'il y respire, tout lui donne une sensation religieuse et enveloppante à laquelle il veut se soustraire. Après une marche prolongée, il achète le *Journal*. Celui-là va changer le cours de ses idées et fortifier son athéisme. Il l'ouvre : *Congrès Eucharistique de Vienne*. “ Cent mille catholiques sont réunis à Vienne, pour célébrer en des fêtes inoubliables leur foi en la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; l'enthousiasme, la ferveur et la joie font une escorte d'honneur au saint Sacrement ”.

Furieux, il froissa le *Journal*, rentra chez lui, ne put dîner, et se coucha. Nous savons ce que fut sa nuit. Au matin, il ne retourna pas chez sa mère, mais alla voir une de ses belles-sœurs dont il connaissait l'esprit antireligieux et sectaire.

Il lui raconta ce qui s'était passé et comment, depuis la scène de la veille, la petite Hostie blanche était toujours devant ses yeux, le poursuivant, tel un doux fantôme, malgré ses cris et ses

menaces : " Je la hais, je la hais ! je voudrais tenir une de ces . . . , et la briser sous mon talon "

— Mais, mon pauvre Pierre, vous avez la foi ! la foi d'un démon, mais vous avez la foi. On ne hait que ce qui existe : et, en vérité, vous ébranlez ma belle incrédulité faite d'indifférence et d'oubli.

Il la quitta et, inconscient, entra dans une église : le saint Sacrement était exposé ; dans le rayonnement de l'ostensoir, l'Hostie toute blanche, toute pure frappa son regard ; pour la fuir, il alla derrière le grand autel ; c'était la chapelle de la Vierge Marie, un peu obscure, elle se prêtait à la réflexion. Dans ce coin isolé, il allait mettre un peu d'ordre dans son cerveau troublé et reprendre la direction ordinaire de ses pensées . . . Mais ses yeux s'accoutument à la demi-obscurité et, peu à peu, les objets se détachent ; au-dessous de la Vierge suppliante, il voit une banderole : " O Mère, *refuge des pécheurs*, priez pour nous ! " et le voilà qui tombe à genoux, s'effondre, vaincu, en murmurant l'invocation que la malade n'a pas cessé de répéter depuis la veille . . .

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

HONNEUR A L'ÉGLISE

L'année qui finit restera mémorable dans les annales de l'humanité. C'est le 28 juin 1919 que fut signé, à Versailles, le traité qui mit fin à la guerre entre l'Allemagne et les Alliés, commencée le 1er août 1914 par l'audacieux défi de l'Allemagne à la Russie. Le deuxième traité de Versailles, où l'on a droit de déplorer plusieurs graves lacunes, et tout particulièrement l'ignorance de la question romaine, n'en a pas moins accompli des actes de justice qui méritent d'être loués hautement. La restauration complète de l'indépendance de la Belgique, aujourd'hui débarrassée des liens encombrants d'une neutralité précaire et libre de chercher des défenseurs chez les peuples honnêtes et forts, capables de la protéger contre les brutales attaques d'un voisin vorace et sans scrupule, est un événement de premier ordre dans l'histoire de l'Europe et du monde. La restauration de l'Alsace et de la Lorraine à la France constitue, de son côté, l'un des grands actes de justice du traité de Versailles. Le rétablissement de la Pologne comme nation indépendante et souveraine, bien que son

ancien territoire ne lui ait pas malheureusement été rendu tout entier, restera dans l'histoire universelle un fait éclatant, qui réjouira toujours les cœurs catholiques, heureux de voir de nouveau les chancelleries des grandes Puissances honorer les ambassadeurs de la glorieuse patrie de Sobieski et le Saint-Siège donner la pourpre aux plus distingués de ses évêques. Nous saluons avec fierté ces trois grandes nations catholiques, qui resteront unies, nous en avons la ferme confiance, dans la paix comme dans la guerre, sans oublier de féliciter l'Italie, qui fut largement récompensée de ses sacrifices par la Conférence de la Paix.

C'est l'Église qui a fait ces quatre grands peuples ; et c'est principalement grâce à leurs traditions séculaires de civilisation catholique qu'ils ont pu résister à toutes les tempêtes de l'intérieur et de l'extérieur ; leurs prêtres, et surtout les prêtres de France, qui ont plus longuement et plus durement souffert que tous les autres, ont été en spectacle aux anges et aux hommes, — *spectaculum angelis et hominibus* — durant toute cette interminable guerre ; leurs évêques sont apparus de nouveau aux yeux du monde entier comme les gardiens de la cité ; et des hommes comme les Mercier, les Luçon, les Charost, les Chollet, les Tissier, les Marbeau, et d'autres encore, ont provoqué l'admiration universelle en défendant héroïquement leur peuple. Honneur à l'Église qui a donné au monde ces peuples et ces pasteurs !

Honneur au Pape et à l'Église encore pour avoir assumé la généreuse initiative de revendiquer, à la Conférence de la Paix, la sainte liberté des missions catholiques et pour avoir heureusement obtenu des diplomates alliés, par l'insertion dans le traité de paix de l'article 438, le maintien à perpétuité du caractère catholique des missions allemandes ; ce qui est encore un acte de justice de la Conférence de la Paix.

Hautes et fécondes initiatives encore du Saint-Siège que la nomination de deux évêques français en Alsace-Lorraine, après entente officielle avec la France, que ces grandes missions pontificales en Pologne, où le délégué du Saint-Siège, Mgr Ratti, a commencé sous les plus heureux auspices et avec la protection des missions militaires alliées, même avant la signature du traité de paix, son œuvre salutaire de réorganisation religieuse, en Tchéco-Slovaquie, où l'envoyé pontifical a réglé avec sagesse des difficultés qui s'annonçaient graves, et en Serbie, où la ruine au point du Concordat signé peu de temps avant la guerre, concordat qui assure la liberté complète de l'enseignement catholique, a été particulièrement l'objet de négociations pacifiques entre le représentant du Pape et le gouvernement de la plus grande Serbie.

Ainsi donc, et malgré certains groupes de sectaires qui ne veulent pas désarmer, l'Église continue à étendre son action

civilisatrice et la Papauté reçoit de nouveaux ambassadeurs de toutes les parties du monde. En Angleterre, de grands journaux protestants, comme le *Post* de Londres, se prononcent pour le maintien de l'ambassade britannique auprès du Vatican ; et le gouvernement continue à être représenté par le comte de Salis auprès de Sa Sainteté Benoît XV.

Dans notre pays, l'action bienfaisante de l'Église catholique dans la société canadienne-française attire de plus en plus l'attention sympathique de nos concitoyens protestants de langue anglaise. Les yeux se tournent de plus en plus vers nous ; on loue nos œuvres sociales catholiques ; on rend hommage publiquement et chaleureusement à l'esprit conservateur de notre peuple ; on va même jusqu'à dire que la province de Québec sera toujours l'asile et le repart de la civilisation sur le continent américain. Hier encore, à Québec même, sir Andrew McPhail, le distingué professeur de l'Université McGill, faisait, devant le Club Canadien, une conférence qui est un acte de sympathie intelligente et raisonnée à l'égard de notre province, de son clergé, de sa population et de son système d'éducation.

Cette conférence remarquable de sir Andrew mérite plus qu'une mention passagère dans notre bulletin social, et nous nous permettrons d'en citer les extraits qui nous ont paru les plus hautement significatifs :

“ Le Canada ne peut être sauvé que par l'esprit conservateur ; et cet esprit existe, bien vivant, dans la province de Québec seulement... Et cet esprit, qui est inhérent à la race, est nourri par la famille et par l'Église. Si le gouvernement doit être un gouvernement de classe, eh ! bien, la province de Québec est une classe par elle-même, et cette classe nous donnera un gouvernement conservateur. Les anciens appellent encore les gens de Québec les “ Canadiens ”. Le terme est significatif. L'esprit de Québec est digne de remarque ; il gouvernera le Canada, ou bien le Canada ne sera pas gouverné du tout... ”

“ Une personne qui a appris le français dans une école publique de la province d'Ontario, ou même à l'Université de Toronto, a naturellement de la difficulté à comprendre les Canadiens-français et une plus grande difficulté encore à se faire comprendre d'eux. Elle en conclut tout de suite que son interlocuteur ne parle pas ou ne comprend pas le bon français. Or, le français de Québec ne diffère pas plus du français que l'anglais d'Ontario ne diffère de l'anglais... Lorsque Ontario rit de Québec pour son “ patois, ” qu'il se retourne d'abord vers ses propres enfants et qu'il les écoute !... ”

“ Les hommes publics de Québec ont toujours été prédominants au Canada, depuis l'Union, grâce à leur éducation. Chaque

famille est observée. Chaque enfant, quelque humbles que soient ses origines et quelques modestes que soient ses ressources, est surveillé depuis le premier âge. S'il montre quelque aptitude pour l'étude, on le lance dans l'instruction, et toutes les carrières lui sont ouvertes : la médecine, le droit, l'Église. Il a pour mères, non pas des femmes, mais des hommes qui se sont voués à la pauvreté et au service de Dieu. Ses parents trouvent leur ambition satisfaite, quand ils ont donné un fils à l'Église ou une fille à la vie contemplative. La famille toute entière est ordonnée vers la gloire de Dieu. Et c'est assez d'honneur. Voilà le secret de leur force... Les Français de Québec ont gardé leur foi, et ils ont duré...

"Au Canada, le grand fait historique est le progrès de la race française. De 65,000 qu'ils étaient, au temps de la Cession, ils sont devenus deux millions et demi. La population française a doublé dans la présente génération. Les deux-tiers de l'augmentation de la population dans tout le Canada, depuis vingt ans, sont dus aux Français. Aujourd'hui que l'immigration est arrêtée, ils sont les seuls qui pourvoient à l'augmentation de notre population. Ceux qui s'appellent les indigènes anglais voient, en ce moment, leur nombre diminuer..."

"Les Français ont une aptitude particulière pour l'administration. Ils ont plus de considération pour l'homme que pour la loi. Ils introduisent un élément d'humanité jusque dans la procédure légale. Un magistrat français n'oublie jamais qu'il est père de famille. Subtile autant que pas un, il sait cependant écarter les subtilités d'un geste de son bon sens..."

"L'héroïsme, la noblesse, l'esprit chevaleresque des anciens colons français appartiennent désormais à la légende historique. Des hommes disent que toute cette force morale a retraversé les mers, après la capitulation. C'est exactement le contraire qui est vrai. Cette force est restée chez nous jusqu'à nos jours. On la retrouve dans un guide qui nous conduit sur les lacs du nord de la province de Québec, dans un ouvrier qui vient exercer son métier dans notre maison, dans l'habitant qui nous donne abri pour la nuit. Ceux qui ont des yeux pour voir découvriront la force de vérité qu'il y avait dans cet ancien régime au tribunal, à l'église, aux parlements, dans les professions libérales et dans les bureaux de rédaction d'aujourd'hui..."

"Les véritables ressources du Canada se trouvent dans la province de Québec. Ce ne sont pas des mines, des champs, des forêts, ce ne sont pas même des hommes ; ce sont des femmes... Nous avons établi une organisation gigantesque pour la production des immigrants ; nous avons construit des chemins de fer pour attirer les étrangers et les ennemis. Or, les

femmes de la province de Québec ont créé un million de Canadiens dans notre seule génération. Le mariage est le mariage ; et la stérilité voulue est un peu moins criminelle seulement que l'adultère secret. Si le mariage n'est rien de plus qu'un contrat légal, il peut être annulé par la loi. Là où il est un sacrement, il ne peut jamais être annulé. Dans la province de Québec, le divorce est impossible, alors que les autres provinces sont à instituer des tribunaux pour décréter des divorces. L'esprit de la province de Québec est un esprit antique, longuement mûri ; il a fait de cette province un asile du bon sens, de la sagesse politique et de la liberté personnelle. Si l'on ne trouble pas cet esprit, la province de Québec deviendra le dernier refuge de la civilisation sur notre continent. . . ."

"Tout ce qu'on écrit sur la province de Québec n'est que pures bagatelles, si l'on ne tient pas compte de l'influence de l'Église catholique dans l'élaboration d'une doctrine conservatrice sur la vie. . . ."

Nous avons tenu à traduire nous-même ces remarquables paroles du texte original de sir Andrew McPhail, tel que publié par le *Daily Telegraph* de Québec, du 17 décembre.

Devant cet éloquent hommage, et d'autres à peu près semblables, rendus à notre peuple par d'éminents concitoyens protestants de langue anglaise, depuis quelques mois, nous aurions bien tort de rester insensibles ; mais nous aurions encore plus tort de nous attribuer la gloire de ces témoignages flatteurs. C'est le temps, pour nous, de dire avec humilité : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*" C'est le temps de nous rappeler ces profondes paroles de S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie, aux fêtes de la Foi, en 1915 : "Nous sommes les enfants de l'Église catholique depuis notre origine, qui remonte déjà à trois siècles. A travers les grandes tempêtes qu'a subies la foi catholique ; malgré la course folle de l'humanité vers des chimères d'indépendance et de liberté insaisissables ; malgré les erreurs qui ont fait tant de mal à la pratique du catholicisme depuis trois siècles ; malgré tant de ténèbres amoncelées sur les esprits, notre catholicisme a traversé, sans naufrage et sans amoindrissement notable, cette longue période de trois siècles. C'est là une grâce supérieure à toutes les autres ; c'est une grâce pour laquelle un peuple ne saura jamais assez remercier Dieu, qui en est l'unique auteur".

Honneur, donc, reconnaissance et fidélité à la sainte Église de Dieu, qui nous a faits ce que nous sommes et qui seule peut nous donner la force de rester ce que furent nos pères.

ANTONIO HUOT, ptre